

Mesdames, Messieurs les Présidents des Associations Sportives des Clubs des Hauts de France et de Golf Entreprises

Villeneuve d'Ascq, le 07 Février 2020

Objet : Convocation en Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur le Président,

Les Associations Sportives, affiliées à la Fédération Française de Golf du ressort de la Ligue de Golf des Hauts de France, sont convoquées en

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

<u>le Samedi 07 Mars 2020</u> à 10h00

au Golf du Touquet

Avenue du Golf 62520 Le Touquet

Accueil et émargement à partir de 9h30 : RDV au Manoir Hôtel (Le déjeuner sera pris au Club House)

Gérard ROUGIER, Directeur du Service Territoires, Environnement et Equipements de la FFG, nous fera l'honneur de sa présence.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2019
- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes, affectation du résultat
- Vote des résolutions
- Rapport des diverses commissions
- Approbation du montant de la cotisation annuelle des membres de la Ligue conformément à l'article 12 du règlement intérieur, soit : 10 € par voix élective
- Echanges discussions

Les documents comptables vous seront remis lors de l'AG et seront consultables au secrétariat de la ligue à partir du 21 février 2020.

Cette assemblée sera suivie d'un apéritif et d'un repas au prix de 28 €.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre bulletin de participation et votre règlement avant le 24 Février 2020.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président Jean-Louis LIGNIER Le Secrétaire Général Dominique JAMIN

1